

AVIS DES SOCIÉTÉS(*)

COMMUNIQUE DE PRESSE

ENNAKL AUTOMOBILES

Siège Social : ZONE Industrielle La Charguia II BP 129 1080 Tunis

La société ENNAKL Automobiles informe ses actionnaires que l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 19 avril 2024 statuant sur l'exercice 2023, a approuvé la distribution du dividende au taux de 70%, soit 0.700 dinars par action. Ces dividendes seront mis en paiement le 10 juillet 2024.

(*)Le CMF n'entend donner aucune opinion, ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.